

this magnitude is to leave a legacy, a long-lasting impact. Certainly as the three previous International Polar Years have shown, the way in which research is conducted will change. As a result there will be new mechanisms of research collaboration and coordination. We have heard many times over in the last two days that there is no natural mechanism to facilitate the establishment of sustainable science and monitoring in the Arctic. If we can establish that kind of mechanism during the International Polar Year it would be something remarkable.

**Panelist: Paola De Rose**

*Canadian Mission to the European Union*

There are many challenges involved in Arctic research, and of particular relevance to these sessions are the issues of funding and building international collaboration. For instance, Canadians can participate in Framework Program 6 (FP-6) but only on a self-funded basis. This often means that Europeans are going to the Commission with their proposals for funding while Canadians may or may not be able to access a parallel funding source that may or may not be in sync in terms of timing.

The Canadian Mission to the EU is currently looking at various mechanisms in Canada that will facilitate the involvement of Canadian scientists in FP-6. There is one pilot fund under way in the health sector that waives the Canadian peer review process and automatically funds Canadians involved in a successful FP-6 project if that project is deemed of interest to Canada. It is currently being reviewed with the expectation that it will be extended, and become a model for the natural and social sciences as well. This may seem like a fairly simple step, but it can achieve a great deal because it can be approved quickly and it frees up funds to facilitate collaboration among researchers.

Theoretically, science for science's sake can go on forever but eventually it will go beyond the boundaries of science and begin to impact upon society. This then brings to light the broader challenge of linking research and development to policy and government dialogue. Having science impact political decisions and political will often comes about through public awareness and opinion. But

Voici une dernière observation, en ce qui a trait à la coopération dans la recherche: l'Année polaire internationale (API) qui vient, celle de 2007-2008, offre d'énormes possibilités de faire avancer la science de l'Arctique et est en même temps un moyen qui peut lui permettre de faire un grand pas en avant. L'un des aspects les plus importants de l'API sera sa capacité de promouvoir les sciences polaires de par le monde. Évidemment, l'objet d'un pareil événement est de laisser un héritage, un effet qui dure. Aussi sûrement que l'ont fait ressortir les trois API précédentes, la façon dont on mène la recherche changera. Il y aura donc de nouveaux mécanismes de collaboration et de coopération en matière de recherche. Nous avons entendu maintes fois, depuis deux jours, qu'il n'existe pas de mécanisme naturel facilitant l'établissement d'une structure durable en matière de sciences et de surveillance dans l'Arctique. Si nous pouvons établir ce type de mécanisme au cours de l'Année polaire internationale, ce sera remarquable.

**Panéliste: Paola De Rose**

*Mission du Canada auprès de l'UE*

La recherche dans l'Arctique comporte de nombreux défis. Les questions de financement et d'instauration d'une collaboration internationale sont d'une pertinence particulière pour ces séances. Ainsi, les Canadiens peuvent participer au Programme-cadre 6 (PCRD-6), mais seulement en mode d'autofinancement. Cela signifie souvent que les Européens se présentent à la Commission avec leurs propres propositions de financement, tandis que les Canadiens n'auront peut-être pas accès à une source parallèle de financement et que celle-ci pourrait ne pas arriver au bon moment.

La Mission du Canada auprès de l'UE est actuellement à la recherche de divers mécanismes, au Canada, qui faciliteront la participation des chercheurs canadiens au PCRD-6. Il existe un fonds pilote en cours dans le secteur de la santé qui renonce au mécanisme canadien d'examen par les pairs et finance automatiquement les Canadiens qui participent à un projet du PCRD-6 si ce projet est réputé servir les intérêts du Canada. Le fonds fait l'objet d'une révision et on espère qu'il sera élargi et deviendra un modèle également pour les sciences naturelles et sociales. Cela pourrait sembler assez simple comme étape, mais elle peut permettre de grandes réalisations par sa possibilité d'approbation